

## VOEUX A LA POPULATION 19 JANVIER 2025

Mesdames, Messieurs,  
Chers Agritaudes et Agritauds,

Je suis très heureux de vous retrouver en ce début d'année 2025 pour cette traditionnelle cérémonie.

Les prochaines élections municipales sont dans 14 mois. L'équipe est à reconstruire. Cette année, je vais donc tenter de vous donner l'envie, d'avoir envie, de vous engager pour le bien commun.

**Agris est une commune paisible.** Ce moment me réjouit d'autant plus qu'il intervient dans un contexte national et international tendu. Je n'oserais pas affirmer que notre commune s'y soustrait totalement, mais mesurons chaque jour la chance que nous avons de vivre et d'agir à Agris. Une commune à la campagne dans laquelle il fait encore bon vivre. Sachons apprécier cet acquis et continuons à développer, dans cet état d'esprit, notre commune afin qu'elle demeure agréable par la qualité de vie qu'elle offre.

**Agris est ce que nous en faisons, ne l'oublions jamais !**

**Agris est une commune sportive.** Après avoir restauré en 2023 un court de tennis et créé un terrain de boules au square Guy Cyclope au Pont, nous avons ouvert, en juin dernier, un City stade qui permet aux jeunes et moins jeunes de se rencontrer autour d'une partie de hand ou de basket. Coût de l'opération 50 K€ TTC . Nous nous efforçons aussi d'améliorer les infrastructures du stade municipal. La commune investit tous les ans afin que le club de foot qui continue à se développer avec une deuxième équipe senior et une école de foot, bénéficie d'un équipement confortable pour évoluer dans de bonnes conditions. Une étude est en cours pour améliorer les toilettes publiques ainsi que l'éclairage devant les vestiaires.

**Agris est une commune verte.** Notre situation géographique fait que près de la moitié de la superficie de la commune est sur la forêt domaniale de Braconne Bois-Blanc. Ce poumon vert est une chance pour les familles et les promeneurs.

L'aménagement de la place du Bouilleur de cru à l'entrée du village de La Brousse est achevé pour 16 K€ TTC. L'ancien abri-bus inutilisé depuis très longtemps a été reconverti en boîtes à livres et joliment décoré par les membres et les enfants de l'association Récréagris. Bravo à eux !

**J'en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui entretiennent à longueur d'année leur devant d'habitation. C'est un geste citoyen qui permet à la commune, dont les dépenses augmentent plus vite que les recettes, d'économiser pour l'instant, le recrutement d'un agent et par ricochet, l'augmentation du taux de la taxe foncière.**

**Notre commune entend aussi contribuer au déploiement des énergies renouvelables. De plus en plus de demandes préalables pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits arrivent en mairie.**

**Tout projet doit veiller à une bonne intégration paysagère afin de réduire l'impact des installations. Nous devons préserver la très grande variété de paysages et les formes urbaines (anciennes, patrimoniales ou plus récentes) de notre commune pour les futures générations. Le plan local d'urbanisme intercommunal encadre tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre propriété. Renseignez-vous auprès de la mairie avant le commencement de tous travaux que je suis trop souvent obligé de faire stopper, voire refaire.**

**Notre commune entend aussi réduire sa consommation énergétique par l'installation de LED dans les bâtiments publics lors de travaux de rénovation et pour l'éclairage public, comme prochainement au giratoire de La Grange.**

**Après avoir remplacé la chaudière fuel par une chaudière automatique à granulés de bois et amélioré l'isolation à la salle des fêtes en 2024 pour 112 K€ TTC, nous engageons la même démarche pour le chauffage de notre groupe scolaire.**

**Agris est une commune vivante,** vivante par l'action de ses nombreuses et sérieuses associations, vivante par les divers événements et animations offerts à destination des usagers.

**Je remercie tous les bénévoles qui, cette année encore, avec toujours autant d'entrain et d'abnégation, se sont pliés en quatre pour mettre des animations en place afin que notre commune s'anime et s'illumine.**

**Ces actions festives contribuent à la convivialité et à la fraternité. Les associations participent au bien-vivre et au dynamisme de notre commune, et créent du lien social.**

**Toutes ces associations font partie des forces vives indispensables de la commune qui contribuent à son développement et à son rayonnement.**

**Toutes ces forces vives communales ne sont pas et ne doivent pas être concurrentes. Elles sont complémentaires. Unies, elles doivent permettre que demain Agris ne soit pas qu'une commune-dortoir aux portes d'Angoulême.**

**Agris, avec son école, ses services, ses équipements, ses commerces, ses artisans, son club de foot et ses diverses associations, est une commune de 900 habitants ou presque. Une commune qui a tout l'air d'une grande. Mais si nous avons l'air, nous n'avons pas le potentiel d'une grande. Ce que nous avons est donc précieux, et il est indispensable de rester solidaires les uns des autres pour conserver ce bien pas facilement acquis au fil des temps.**

**Agris est résolument tournée vers l'avenir.** Nous devons, par notre action communale, préparer et adapter notre commune aux grands défis de notre temps, en premier lieu au changement climatique qui est déjà là.

**Dans cet objectif, nous venons de lancer deux projets :**

### **1- Valoriser la place du bourg et ses abords**

**Les derniers travaux ont été réalisés en 1982. Il est nécessaire d'adapter les lieux à la hausse de la circulation et aux comportements routiers actuels afin de sécuriser ce lieu de vie. Ramener du végétal, des arbres et réduire les emprises de surfaces en enrobé sont un des grands objectifs de l'aménagement.**

**Une esquisse a été présentée aux élus dernièrement par la maîtrise d'œuvre. Le relevé topographique a été réalisé en début d'année. Lorsque le projet sera bien avancé, il se tiendra une réunion publique d'information.**

**2- Continuer les travaux de mise aux normes de notre groupe scolaire agrandi en 1979, avec la création de nouvelles installations pour une surface bâtie finale de 800 m<sup>2</sup> dans les normes de l'époque.**

**Les sanitaires des zones maternelle et primaire ont été rénovés cet été, ainsi que les 141 m<sup>2</sup> du plafond et l'isolation du dortoir pour 44 K€ TTC.**

**En 2025, nous commencerons la pose d'un carrelage au sol qui facilitera le travail d'entretien des agents communaux.**

**Nous pouvons regretter que seuls 43 élèves utilisent ces vastes locaux fonctionnels.**

**Le coût du fonctionnement annuel de plus en plus élevé frôle la limite du raisonnable.**

**L'ensemble des actions que je viens d'évoquer, qui constituent le bilan et la vision de votre équipe municipale, est rendue possible grâce au concours de nos partenaires institutionnels que je remercie sincèrement.**

**L'État en premier lieu et le Département de la Charente ont manifesté à notre endroit un soutien constant, notamment pour la rénovation et le réaménagement de la mairie, des terrains de tennis, de notre groupe scolaire, le remplacement des chaudières fuel à la salle des fêtes et à l'école.**

**Mais pour 2025, les nouvelles ne sont pas rassurantes.**

**Du côté de l'État, pour le moment, les nouveaux crédits de dotations d'investissement (DSIL, DETR, Fond vert, etc.) sont mis en suspens. Seuls les montants déjà attribués seront versés. Matignon prévoit 40 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques. « Ça ne se trouve pas sous les sabots d'un cheval ». Il est à craindre que les collectivités locales soient mises à contribution pour redresser les comptes publics.**

**Du côté du Département, il se dit ou s'écrit que les finances sont au plus mal. Il faut en prendre et en laisser, mais il n'y a pas de fumée sans feu !**

**Le budget prévisionnel 2025 sera donc élaboré avec encore plus de prudence qu'à l'ordinaire. Il va de soi qu'une baisse des dotations de l'État ralentirait ou gèlerait la dynamique des investissements communaux.**

**L'ensemble de ces actions tient également au sérieux de notre équipe restreinte d'agents municipaux omniprésents. Par leur compétence, leur dynamisme, leur disponibilité et leur ouverture au changement, ce sont eux qui contribuent à la maîtrise des coûts de fonctionnement de la commune et qui cultivent la qualité du service que nous offrons aux Agritauds.**

**Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.**

**Voici terminée ma vision de la situation locale. J'espère avoir convaincu le plus grand nombre à candidater pour les futures municipales. Depuis l'ère d'André VILLATTE 1971-2001, les maires successifs et leurs équipes ont toujours avancé avec prudence, profitant des opportunités et suivant les moyens budgétaires de la commune. Les finances de notre commune sont saines, notre collectivité n'est pas endettée. La nouvelle équipe d'élus pourra monter sur le navire, sans crainte. Ensuite...**

**Agris est, ce que nous en faisons !**

**En ce qui concerne mon avenir à la mairie, je dirai que les élections municipales ne sont pas ma priorité du moment. Je suis plus préoccupé, par exemple, par le financement de nos investissements, par l'avenir de notre école, et à conserver l'identité et la souveraineté de la commune mises à mal par la Loi NOTRe qui vise à uniformiser et**

**à transférer des compétences.**

**La démocratie, c'est l'alternance. Et pour qu'il y ait une alternance, il faut libérer la place. Après 4 mandats et 25 ans passés à la mairie, dont 18 en charge des finances locales, il n'y a rien de bizarre que je m'efface, afin de permettre à une nouvelle génération de s'exprimer librement et de prendre en main la destinée de notre belle commune.**

**D'ici les Municipales, beaucoup d'eau va couler sous les ponts de la commune.**

**En suivant, j'évoquerai un dossier qui avance sans faire de bruit, c'est le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement collectif vers la CDC dans le cadre de la Loi dite NOTRE d'août 2015 (nouvelle organisation territoriale de la République). À partir du 1er janvier 2026, vous risquez d'appeler la CDC, voire un sous-traitant, si vous avez un problème d'évacuation des eaux usées.**

**Ce transfert a une première fois avorté car des communes s'y sont opposées en 2019 dans le cadre de la procédure dite de « minorité de blocage ».**

**Les élus craignent au regard des nombreux retours d'expériences, que ce transfert de compétences n'aboutisse pas à de réelles économies d'échelle, mais bien au contraire à une augmentation des coûts de fonctionnement des services concernés, pour une qualité qui ne sera sans aucun doute pas meilleure, et au final à une augmentation du coût pour les usagers.**

**Ainsi, le transfert automatique en 2026 de l'eau et de l'assainissement à la CDC risque de déstabiliser fortement une organisation territoriale qui est dans l'ensemble satisfaisante, mais également économe en fonctionnement, car située au plus près du terrain.**

**Il est donc préférable que l'eau et l'assainissement ne soient pas transférés automatiquement le 1<sup>er</sup> janvier 2026 à la CDC qui n'est pas encore compétente.**

**Une étude financière et organisationnelle est en cours à la CDC. Une majorité d'élus communautaires semble se dégager pour s'opposer à ce transfert. Mais, au final c'est le Législateur qui aura le dernier mot. Dossier à suivre !**

**Et je termine, une fois n'est pas coutume en disant du bien de la CDC.**

**C'est une réalité, la politique de la haute direction de l'État nous a dirigé vers un désert, un désert médical.**

**Je tiens donc à saluer l'action entreprise par Josiane DEXET, vice-présidente déléguée à l'Action Sociale et la Santé à la CDC, qui avec son équipe et l'engagement volontaire des médecins des maisons de santé pluridisciplinaires du territoire, se démène sans compter pour abattre les digues administratives qui sclérosent la dynamique des acteurs du secteur de la Santé sur le terrain.**

**L'objectif est de mettre en place des mesures pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et mettre en œuvre des solutions rapides et fonctionnelles pour une offre de santé de proximité dans l'attente de jour meilleur. Ça prendra des années.**

**Sans les actions de ces acteurs qui évoluent au plus près de la réalité, nous ne serions pas, aujourd'hui, dans un désert, mais au fond d'un des gouffres de La Tardoire ou du Bandiat.**

**Merci à eux !**

**À vous toutes et à vous tous qui êtes présents ce soir, ainsi qu'aux 885 habitants de la commune au 1er janvier 2025, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Je vous souhaite, à vous et vos proches, une année de joies, de rires, de**

**Prenez soin de vous et de vos proches.**

**Que 2025 soit plus humaine et plus fraternelle.**

**Bonne et heureuse année à tous !**